



Conditions générales de vente et de réservation des Cinémas du réseau Pathé en Belgique E-cartes et E-billets

Les présentes Conditions Générales (ci-après les «**CGV**») régissent les conditions de vente et de réservation des E-billets par le spectateur, sur le site internet Pathé Belgique www.pathe.be (ci-après dénommé « le **Site** »). Les CGV comprennent également la charte « Bien vivre sa séance » qui fait l'objet d'un document distinct accessible sur le **Site**. Les présentes CGV sont applicables à l'ensemble des entités légales listées ici.

Pathé Belgique se réserve la possibilité de modifier les présentes CGV à tout moment dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION :

Les CGV s'appliquent à toute vente et réservation de E-billet, place de parking (uniquement pour le cinéma Sinescoop), des lunettes 3D à récupérer en cinéma, réalisée par le spectateur (ci-après « le **Spectateur** ») à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles en vigueur pour les ventes réalisées aux guichets des cinémas du circuit (ci-après le(s) « **Cinéma(s)** »), celles disponibles sur d'autres site Pathé que pathe.be.

ARTICLE 2 – PRODUITS

Le Spectateur peut, sur le Site:

- Acheter/Réserver une ou plusieurs place(s) de cinéma dans l'un des Cinémas (ci-après « **E-billet** »).
- Des places de parking Sinescoop (ci après « **Place de parking** »)

Le E-billet, les Places de parking le(s) « **Produit(s)** ». Pour plus de détails sur les Produits, voir les pages dédiées à chacun des Produits sur le Site.

ARTICLE 3 – ACHAT- RESERVATION :

3.1. Disponibilité :

Nos offres de Produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site.

3.2. Validation de votre achat

Vous déclarez avoir pris connaissance des présentes CGV avant la finalisation de votre achat. La validation de votre achat vaut donc acceptation des CGV. Un récapitulatif des informations de votre achat et des CGV, vous sera communiqué via un e-mail de confirmation.

3.3. Réservation de séance

Le Spectateur peut réserver des places de cinéma pour une ou plusieurs séances dans les Cinémas dans la limite de 10 places pour une même séance.

Dès la confirmation de la réservation, le Spectateur pourra, selon son choix, directement imprimer son E-billet à partir du Site et/ou l'enregistrer pour l'imprimer ultérieurement. Il lui sera également adressé avec son e-mail de confirmation.

ARTICLE 4- PRIX :

4.1. Affichage : Les prix de nos Produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

4.2. Modification : Pathé Belgique se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, les Produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'achat.

ARTICLE 5 – MODALITES DE PAIEMENT

5.1. Modes de paiements

La validation de l'achat implique l'obligation à charge du Spectateur de payer le prix indiqué. Le règlement interviendra à la validation de l'achat qui peut s'effectuer par :

- Carte bancaire (Visa, Mastercard, Bancontact, Ideal...),
- Chèque Cinéma

Le moyen de paiement utilisé devra être en cours de validité au jour de la séance.

5.2. Paiement des suppléments

Lors de l'achat, le Spectateur peut choisir une séance bénéficiant de technologie particulière (ex : 3D, 4DX, IMAX, IMAX 3D, ...) ou d'une durée supérieure à 2h29. Dans ce cas un supplément tarifaire sera appliqué pour la séance ainsi que pour les accessoires nécessaires pour suivre la séance (ci-après communément dénommés les « **Suppléments** »).

Les Suppléments s'ajoutent au prix de la place, ceux-ci ne peuvent être payé que par Carte bancaire.

Pour savoir si sa carte prépayée prend en charge les Suppléments, le Spectateur est invité à vérifier directement sur celle-ci ou sur [les Conditions Générales d'Utilisation des Cartes prépayées](#).

5.3. Sécurité des paiements

Le Site utilise les dernières technologies, et a fait l'objet d'une certification de type SSL authentifiée par un organisme légalement reconnu. Les données utilisées (numéro de carte, date d'expiration, numéro de sécurité) sont transmises de manière cryptée à un logiciel agréé (Adyen) qui assure la gestion avec les banques des entités Pathé Belgique.

ARTICLE 6 – ANNULATION ET REMBOURSEMENT DES E-BILLETS

6.1 - Annulation à l'initiative du Spectateur

Les E-Billets ainsi que les Places de parking ne sont pas remboursables, pas échangeables y compris en cas de perte ou vol.

6.2- Annulation à l'initiative du Cinéma

Sous réserve de l'application de l'article 12 ci-dessous relatif à la force majeure, en cas d'annulation de la séance à l'initiative du Cinéma, celui-ci proposera au Spectateur le remboursement de son achat (sauf si la place a été réservée via une invitation ou une place offerte) selon les modalités mentionnées ci-dessous. Le choix est à la discrétion du Cinéma.

ARTICLE 7 – PERTE VOL

7.1. E-billet : En cas de perte du E-billet, le Spectateur pourra retirer sa place aux caisses du Cinéma avec l'adresse e-mail utilisée lors de sa réservation en ligne.

Dans le cadre d'une réservation réalisée avec une carte bancaire, le retrait de sa place par le Spectateur pourra s'effectuer **uniquement aux caisses** sur présentation du numéro de

réserve de son achat, figurant dans l'e-mail de confirmation ou avec l'adresse e-mail utilisée lors de sa réservation en ligne.

ARTICLE 8 – Données personnelles

Pathé Belgique collecte des données personnelles concernant le Spectateur au moment de son achat, qui font l'objet d'un traitement dont les conditions sont décrites dans la Charte de protection des données personnelles disponible sur le Site.

Les informations recueillies seront destinées à des fins statistiques et plus généralement à des fins de gestion de la relation client, telles que notamment l'envoi à ce dernier d'informations sur les offres commerciales concernant les produits et Pathé Belgique, en procédant au paiement vous acceptez que votre adresse email soit utilisée à pour vous faire parvenir des communications commerciales similaires aux achats effectués. Vous pouvez à tout moment révoquer ce choix.

Les données personnelles sont conservées principalement dans l'Union européenne et peuvent être transférées en dehors de l'Union Européenne, notamment aux Etats-Unis à des fins d'hébergement. Les prestataires concernés sont des tiers de confiance qui garantissent des mesures de protection des données adéquates et ayant obtenu, le cas-échéant, la certification Privacy Shield. Conformément à la réglementation en vigueur, le Spectateur dispose d'un droit d'accès, de portabilité, d'effacement, de rectification de ses données lorsqu'elles sont inexacts, et de limitation et d'opposition au traitement de ses données, il pourra notamment s'opposer au démarchage téléphonique. Il peut exercer ces droits auprès du Service Client par mail adressé à : dpo.fr@pathe.be

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Conformément à la législation en vigueur, la réservation des Produits n'ouvre aucun droit à la rétractation.

ARTICLE 10 : SERVICE CLIENT

Pour toute demande relative à votre réservation vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse ticketsonline.fr@pathe.be

ARTICLE 11– RESOLUTION DES LITIGES

En cas de litige, le Spectateur aura la possibilité de saisir le médiateur des services de consommation à l'adresse contact@mediationconsommateur.be

ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE

Les Cinémas ne sauraient être tenus responsables en cas de survenance d'un événement présentant les caractéristiques de la force majeure, tel que défini par la jurisprudence belge en la matière, et rendant impossible le maintien d'une séance ayant fait l'objet d'une vente. Dans ce cas, le Spectateur n'aura droit à aucun remboursement ni dédommagement de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 13 – LIMITATIONS DE GARANTIE ET DE RESPONSABILITE

13.1 : Points de vente officiels des Produits : Pathé Belgique via son Site, ainsi que les Cinémas ou les revendeurs dûment autorisés (ex : comité d'entreprise), sont les seuls points de vente dédiés et garantis pour l'achat des Produits. Tout autre point de vente est exclu. Tout produit acheté sur un point de vente non autorisé pourra être invalidé, inactivé ou supprimé sans préavis par Pathé Belgique. En cas de doute il est recommandé de contacter le Service Client.

13.2. Reproduction - contrefaçon : Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un Produit de quelque manière que ce soit.

Pour le E-billet, seule la première personne présentant le E-billet sera admise à accéder à la salle de cinéma. Cette personne est présumée être le porteur légitime du E-billet. La personne qui a reproduit l'E-billet et l'utilisateur de la copie du E-billet sont passibles de poursuites pénales. Le E-billet ne pouvant être scanné qu'une fois, en cas de réservation comprenant plus d'un siège, tous les Spectateurs du même e-billet sont amenés à se présenter au même moment pour l'accès en salle.

Le Cinéma refusera l'accès à la salle, s'il se rend compte que plusieurs impressions ou reproductions d'un E-billet imprimable sont en circulation et qu'un accès à la salle a déjà été accordé au porteur d'une impression ou d'une reproduction. Si la personne détentrice d'un E-billet se voit refuser l'accès à la salle, elle n'aura droit à aucun remboursement du prix payé.

13.3. Interdiction de Revente : Il est strictement interdit de revendre les Produits achetés sur le Site. Pathé Belgique se réserve le droit d'annuler ou d'inactiver tout Produit revendu sans autorisation sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée par le vendeur fautif ou l'acheteur.

ARTICLE 14 – IDENTITE DU VENDEUR

14.1. Pour les E-billet : Le vendeur est le Cinéma sous enseigne Pathé ou Euroscop choisi et identifié comme tel lors de l'achat. L'ensemble des informations relatives à chaque Cinéma est disponible sur le Site rubrique « Cinémas »

14.2. Pour les Places de Parking : Le vendeur est Sinescop (RPM 0479126055) , Stationsplein 12 – 9100 Sint Niklaas – Belgique.

ARTICLE 15 - DROIT APPLICABLE –RECLAMATIONS

Le présent contrat est soumis à la loi belge. La langue du présent contrat est la langue française et à la compétence des tribunaux de Bruxelles.